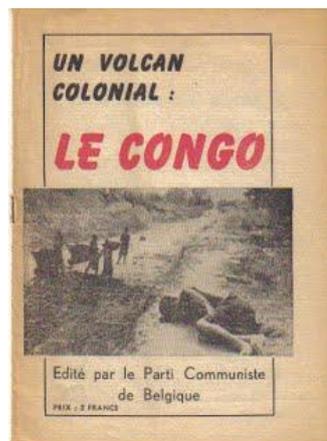


Un volcan colonial: le Congo (brochure éditée par le PC, 1950).



Cette petite brochure, témoigne de l'intérêt que le **Parti communiste** a toujours manifesté pour les questions coloniales et ce dès après sa fondation en 1921. En ce début **des années 50**, nous sommes en pleine guerre de Corée, le peuple Vietnamien est toujours colonisé par la France, la Malaisie par les Britanniques... et le Congo par la Belgique...

Et si, à la lecture de cette petite plaquette, certains sont choqués par des arguments utilisés, n'oublions pas le contexte dans lequel nous nous trouvions à cette époque, stalinisme, guerre froide, etc...

Mais le principal c'est que la défense des populations opprimées a de tout temps été une des principales tâches de notre parti, hier comme aujourd'hui, en Belgique ou ailleurs dans le monde. Et c'est ce que la plaquette tente de démontrer, avec

très souvent des exemples qui donnent une idée de la façon dont les congolais et les congolaises étaient traités. .

Et si la question coloniale vous intéresse, vous pouvez toujours contacter les archives relatives au Congo depuis 1945 à 1960, au CarCoB. (voir le site)

Zouzou.

UN VOLCAN COLONIAL : LE CONGO *Brochure éditée par le Parti Communiste de Belgique*

Que se passe-t-il au Congo ?

Sur du beau papier vergé, ou glacé, le bon public belge reçoit des statistiques sur le Congo « belge », « notre » Congo, comme on a trop l'habitude de la dire.

Et ces statistiques relaient des réalisations émouvantes, fruit du labeur de missionnaires désintéressés, de Compagnies et Sociétés, (qui, on le reconnaît, le sont un peu moins), et de courageux, d'intrépides colons.

C'est avec attendrissement que l'on se penche sur les noirs, leurs femmes, leurs petits, que l'on dispense, fort habilement, hâtons-nous de la reconnaître, des images de la civilisation que nous, les blancs, leur inculquons savamment, victorieusement... paraît-il !...

Où en sommes-nous ? Où en est la civilisation ? Où en sont les grandes réalisations ? Mais alors, sans fard, sans parti pris, en toute objectivité.

Belges qui lisez cette brochure ; qui, à l'école, avez été rassasiés de « lutttes contre la mouche tsé-tsé, de soins prodigués aux nouveau-nés», et autres mirages, connaissez-vous la vérité ?

Savez-vous ce qui se passe réellement au Congo Belge ?

Savez-vous comment la population, à qui, en réalité, ce vaste et riche pays APPARTIENT, comment cette malheureuse population est traitée par ses colonisateurs ?

C'est cette vérité que nous voulons vous apporter aujourd'hui. C'est la terrible responsabilité qui nous incombe, qu'il nous faut dégager avec clarté, afin que cesse l'état de choses existant...

Pays légendairement riche, à en croire sa réputation. Bien sûr !... Mais à qui vont toutes ces richesses, et à quoi servent-elles ?

Pendant la dernière guerre, une mission de contrôle a fait, aux frais des Etats-Unis d'Amérique, un inventaire très complet des matières premières considérées comme stratégiques. 23 minerais extraits du sous-sol congolais étaient cités, entre autres : le diamant industriel, l'or, le cobalt, le cuivre, l'étain, le manganèse, le bismuth, le wolfram, le cadmium, etc. Sans parler des plantations de café, de cacao, de coton, de fibres, qui aujourd'hui n'occupent pas une place de premier plan aux yeux de ceux qui dirigent l'économie du Congo.

Nous comprenons sans difficulté que ceux qui ont besoin de la guerre, pour sortir du marasme, se jettent frénétiquement sur ces matières premières, d'autant plus précieuses que l'Extrême Orient et même toute l'Asie, est en passe d'échapper aux fomenteurs de guerre.

Un officier américain, le 3/12/1948 (déjà) expliquait cette nécessité impérieuse dans le journal « Die Weltwoche » : « Il n'y a que l'espace africain qui puisse lutter contre l'espace asiatique. Ce n'est qu'en

l'Asie, est en passe d'échapper aux fomenteurs de guerre.

Un officier américain, le 3/12/1948 (déjà) expliquait cette nécessité impérieuse dans le journal « Die Weltwoche » : « *Il n'y a que l'espace africain qui puisse lutter contre l'espace asiatique. Ce n'est qu'en Afrique que nous pouvons construire les rampes de lancement de fusées-torpilles d'où nous pourrions, au cas de guerre, tenir sous notre feu, les territoires pétrolifères névralgiques du Proche-Orient et de Bakou...* »

Et du coup, tout apparaît avec une clarté éblouissante. On comprend alors la position toute particulière du Congo et de ses richesses. On comprend l'intérêt suscité, et la propagande faite en sa faveur.

Et on comprend aussi, hélas, quelles répercussions tragiques cette place de tout premier choix doit avoir sur les légitimes propriétaires de ce pays auxquels tous les droits ont toujours été refusés...

Liberté, liberté chérie

On se souvient du récent procès qu'a osé intenter David Rousset à l'Union Soviétique au sujet des camps de concentration, qui, à l'en croire, avaient à ce jour, englouti les trois quarts, à quelques hommes près, des peuples de l'URSS.
Manœuvre écoeurante, et combien classique !

Mais ce n'est pas l'objet de la présente brochure que de relever ici ces grossières inventions.

Le malheur c'est que, à quelques exceptions près, rares sont ceux qui soupçonnent l'existence, dans les colonies, de vastes territoires où pourrissent des millions d'être humains.

Allons, Monsieur Rousset, accompagnez-nous donc aux camps de Bokwankusu ou de Belingo, deux régions des plus insalubres du territoire d'Oshwe, où des milliers de relégués connaissant le régime de la chicotte et de la faim, en butte aux persécutions et ravalements les plus raffinés, pour un crime qu'ils n'ont pas commis.

Accompagnez-nous donc dans les prisons de brousse qui ne sont d'ailleurs pas autre chose que des réservoirs de main-d'œuvre pénitentiaires à bon marché, et où trône la chicotte, « *appliquée aux bas des reins, avec prière de cesser la correction au premier flux de sang* ».

Ce n'est pas nous, mais la respectable « Métropole » qui parle incidemment de « *cette espèce de porcherie qui sert de prison à Elisabethville* », Elisabethville, deuxième ville du Congo.

Le très civilisé délégué belge à l'ONU vient de se distinguer, tout dernièrement encore en refusant de voter la suppression du droit de chicotte dans les territoires sous tutelle.

Et sans doute ignorez-vous également ce que cache le « *servitude pénale* » infligée pour avoir, par exemple, négligé d'éclairer son vélo le soir : le coupable, interné, est revêtu de l'infamante tenue des bagnards ; on lui passe au cou une corde de chanvre ou une chaîne, et on l'envoie travailler, qui à la briqueterie, qui au proche chantier routier, qui à la corvée d'eau ou de bois de chauffage pour les Européens du « poste ».

Une regrettable lacune, Monsieur Rousset, dans votre documentation si variée.

N'est-ce pas que vous n'y êtes pas allé voir, dans les mines d'or ou d'uranium, et que vous ne connaissez pas trop exactement le régime y appliqué ?

Mais vous, et les Kravchenko ou Tito de tout acabit, vous êtes sans excuses...

Car il vous aurait fallu parler de CES horreurs-là, qui se passent bel et bien de nos jours. Accuser les métropoles colonisatrices et leur patron tout-puissant, votre patron et pourvoyeur, Monsieur Truman !

Qu'attendez-vous donc pour exiger des enquêtes ? D'être payé pour le faire ?

Vous n'avez peut-être qu'une excuse : le Parlement Belge, lui non plus, n'a pas eu la curiosité d'envoyer des enquêteurs dans les camps de concentration d'Oshwe.

Monsieur le Proconsul... (Boula-Matari)



Nous nous trouvons dans le tram. Un monsieur et une dame, visiblement d'anciens coloniaux, devisaient avec un noir :

- *La frontière nord du Congo, qui longe le...*

- *La frontière de Monsieur le Gouverneur, rectifia l'interlocuteur noir. « Il y a des congolais partout en Afrique »*

- *C'est une loi du Congo, ...* interjetait le premier, un peu après.

- *Une loi de Monsieur le Gouverneur, pas une loi des*

Congolais, remarqua l'autre, doucement, patiemment.

Ainsi, ces « sauvages » ont une vision bien nette et bien saine de la chose.

Congolais, remarqua l'autre, doucement, patiemment.

Ainsi, ces « sauvages » ont une vision bien nette et bien saine de la chose.

Les frontières et les lois instaurées par « Monsieur le Gouverneur », ne sont ni « leurs » frontières, ni »leurs »lois.

Qui gouverne le pays ?

Y a-t-il un Parlement ?

Le Congo Belge est gouverné à partir de Bruxelles.

Cela ennuie peut être certains gros bonnets colonialistes, mais ils s'inclinent, et pour cause...

Car vous ne voyez tout de même pas ces onze millions de citoyens congolais mandater des élus qui iraient siéger dans une quelconque Assemblée Constituante ! « Idée intolérable » vous l'admettez !

Donc : pas de système de représentation populaire au Congo.

Les Conseils de Province et du Gouvernement (sans aucun indigène) sont consultatifs et non délibératifs. Ce qui en bon français revient à dire qu'il est tenu compte de leurs avis, ou non, selon le bon plaisir des gens de Bruxelles... et de Washington.

C'est le gouverneur général qui détient le pouvoir exécutif ; il est le grand maître des parquets et tribunaux, il légifère en cas d'urgence. Et ... il y a toujours urgence à 6000 km de la métropole. Voilà donc un homme qui détient les trois pouvoirs. C'est la définition même du dictateur.

Les Proconsuls jadis avaient droit de vie et de mort sur leurs administrés. Et la civilisation que nous avons importée est restée curieusement stationnaire, dans ce lointain et beau pays, puisque aucun noir, ni même aucun blanc, ne s'aviserait de critiquer ouvertement les actes de Monsieur le Gouverneur et de sa cour.

La preuve

En 1948, l'administrateur délégué de l'Informateur Congolais » fut condamné à six mois de prison. Son crime ? Il avait eu l'incroyable audace de publier un article critiquant avec une certaine violence l'administration coloniale. Son incarcération eut son expulsion du Congo comme épilogue.

Ne vous avisez donc pas, au Congo, de murmurer que Jungers est un négrier, ou quelque chose d'approchant. Car vous nuisez au prestige du Blanc. Et puis, Monsieur le Proconsul n'aime pas du tout ça !...

Mais il n'est pas le seul, cet homme, à diriger ce vaste territoire.

A travers les âpres luttes religieuses et... économiques des missions catholiques et protestantes, qu'elles soient belges, anglaises ou américaines, à travers !

es colons qui n'ont d'autre débouché que « l'Union Minière » et autres « Société Générale » et abusent, évidemment eux aussi, de la main d'œuvre congolaise, à travers les agents territoriaux et fonctionnaires, sans la moindre vergogne ou d'une soumission apeurée, voici venir les véritables maîtres du Congo :

Le Parlement Belge, en 1908, a laissé les mains libres aux Sociétés pour l'exploitation du pays. Celles-ci se sont partagé le Congo en zones d'influence ? Elles sont maîtresses, absolues de l'exploitation du sol et du sous-sol. Contrôlant toute l'activité économique, ce sont ces trusts tout puissants qui détiennent tout le pouvoir. Pour leur facilité, le Ministre des Colonies et le Gouverneur Général sont à leur entière dévotion, et n'ont aucun compte à rendre au public.

Vous qui ne pouvez acheter de bananes à 25 frs le kg, que vous dit le petit tableau suivant ?

BENEFICES AVOUES

1948

1949

1950

(année de l'agression contre la Corée)

Union Minière	950 millions	875 millions	1838 millions
Cotoneo	65 millions	82 millions	106 millions
Huilever	196 millions	296 millions	

Vous saisissez ? La hausse du cuivre, de l'étain, du caoutchouc et de l'huile a brusquement crevé tous les plafonds, après juin 1950. Et c'est un sacrifice qui rapporte que celui de dorer la pilule aux fonctionnaires et gros agents de sociétés. On s'assure ainsi de leur docilité pleine et entière.

Et on commence à comprendre que le Congo soit devenu, en apparence tout au moins, l'Empire du Silence, et pourquoi tout un peuple risque d'y être assassiné en vase clos.

fonctionnaires et gros agents de sociétés. On s'assure ainsi de leur docilité pleine et entière.

Et on commence à comprendre que le Congo soit devenu, en apparence tout au moins, l'Empire du Silence, et pourquoi tout un peuple risque d'y être assassiné en vase clos.

On commence à comprendre les images mensongères, les statistiques des documents officiels. Ce minerai, l'uranium, dont les gisements sont, au Congo, les plus étendus du globe (70% des réserves mondiales connues) dont la vente procure à l'Amérique, le modeste cadeau annuel de 7 milliards de francs belges, au bas mot, et dont l'emploi pour certaine arme autorise les rêves les plus fous d'anéantissement du monde.

Stratégie africaine

Somme toute, dans les plans stratégiques concernant l'Afrique, continent devant former : au nord, une position de repli rêvée, et un tremplin en vue de la reconquête de l'Europe ; au centre, un espace de manœuvre protégé par le Sahara et, pour le centre et le sud, une zone de choix de concentration et de transit, pourvue d'un équipement industriel imposant, on voit tout de suite où se situe le Congo dans ce dangereux « kriegspiel ».

Cela explique pourquoi, dans un pays qui n'a jamais eu que de misérables pistes en terre, on s'avise brusquement de construire des chaussées capables de supporter des charges de 70 tonnes, ou le poids du plus gros char de combat connu !

Cela explique les millions engloutis dans la base militaire de Kamina et la campagne de presse entamée ces derniers temps en Belgique.

Cela explique... Au fait, cela explique tout...

Les cultures et la culture

Les sphères officielles font de leur mieux pour nous faire croire que ces pauvres Noirs étant si arriérés, incultes, paresseux, voleurs, et tout et tout, c'est notre rôle à nous autres, Blancs, de leur apporter la culture... et le culte du travail et de la Propriété.

Comment nous y sommes-nous pris ?

Ouvrez un Code des « Lois du Congo Belge », cherchez le décret du 5 décembre 1935, articles 45 et 46.

Et que lisez-vous ?

« Les indigènes sont tenus d'exécuter et d'entretenir des cultures d'ordre éducatif. »

(Qu'en termes précieux ces choses sont dites)

Un peu d'histoire

L'arrivée des Blancs, au Congo créa pour l'indigène l'obligation de payer l'impôt.

(Pour le Noir, l'impôt est d'ailleurs un cauchemar perpétuel. Il calcule son âge à partir de l'impôt, soit vers 12/13 ans, à sa sortie de l'adolescence).

Au début, cet impôt se payait en nature, maïs, sorgho, mais surtout caoutchouc.

L'indigène fut donc astreint à accroître sa production agricole, sans bénéfice aucun pour lui-même.

La politique de l'Administration se modifia par la suite en raison de l'évolution économique de la colonie. L'impôt se paie actuellement en espèces.

La bienfaitrice Administration, avec un zèle touchant, prétend aider l'indigène à se procurer l'argent nécessaire pour faire face à ces démocratiques obligations et lui inculquer en plus des notions de travail et d'économie. Voilà l'origine des cultures obligatoires, tristement connues sous le nom de « cultures d'ordre éducatif ».

Dans le domaine de l'hypocrisie verbale, nous touchons ici au sublime.

Vous auriez tort de vous étonner des curieuses propriétés éducatives de la culture du manioc ou de l'huile de palme, ou de l'entretien (non rémunéré) du réseau routier, des gîtes d'étapes, des bâtiments administratifs, des chapelles-écoles et autres bienfaits au profit de l'Administration.

Il s'agit donc, froidement, de travail forcé en violation de la Charte Coloniale.

Et si c'était tout !

Le revenu annuel de ces cultures équivalant tout juste à l'impôt à payer, et le surplus éventuel de ces produits agricoles étant racheté à vil prix, les indigènes essayent de se soustraire à ces désastreuses mesures en cultivant autre chose, non-comestible, mais mieux payé.

Les cultures indigènes occupent à peine 1% de la surface totale du Congo Belge. Et le plan décennal a eu beau s'apitoyer longuement sur l'état de l'agriculture et citer les remèdes à y apporter, il ne lui accorda en fin de compte que 4.5% du total des investissements à titre de remède.

Avec toutes les conséquences imaginables que cela entraîne pour l'alimentation de la population.

Et la culture ?

Avec toutes les conséquences imaginables que cela entraîne pour l'alimentation de la population.

Et la culture ?

Magnifiques réalisations, à vrai dire : pas un seul avocat, pas un seul ingénieur, pas un seul vétérinaire, pas un seul fonctionnaire, pas un seul officier. En 65 années de colonisation, la Belgique n'a pas trouvé le temps de former UN Seul médecin congolais.

Et cependant, le Congolais VEUT étudier. Il en offre suffisamment de preuves dans les colonies limitrophes. Mais c'est que les colonialistes belges NE VEULENT PAS qu'il devienne autre chose qu'un auxiliaire docile, pénétré de l'esprit de supériorité du Blanc.

En décembre 1949, 900.000 jeunes Congolais fréquentaient les quelques 25.000 « établissements scolaires » éparpillés à travers leur pays, à en croire les données officielles.

A la même date, les enfants recensés étaient au nombre de quatre millions et demi, soit 19% de fréquentation scolaire.

Désirez-vous connaître de plus près ces « établissements scolaires ? » Vous découvrirez que l'on baptise d' « école primaire », au Congo, des hangars ruinés, croulants et crasseux, servant bien plus de chapelles que d'écoles.

97% d'illettrés ! Voilà un chiffre qui se rapproche davantage de la vérité !...

Tenez, connaissez-vous Arbat Alabert, de la tribu des Bangala, 23 ans, nègre évolué, aujourd'hui clerc de son métier ? Pour vous dire un peu son histoire : la famille de sa femme lui a demandé 7000 frs pour la lui accorder. Et pour abriter sa famille, (il a 5 enfants), il possède enfin sa petite maison à Thijsville. Mais oui. Seulement on ne saura jamais combien ils ont eu faim, le père, la mère et les petits, pour arriver à terminer la maison. C'est que la brique aujourd'hui, se paye CINQ FRANCS pièce, et qu'il y a DEFENSE FORMELLE de les cuire soi-même, comme auparavant, au chaud soleil d'Afrique. Et ils savent ce qui leur en cuirait s'ils osaient transgresser cette loi.

Il a fait quatre ans d'études chez les « Bons Pères ». (L'enseignement officiel en est là-bas, à de timides débuts).

Ce qu'il a appris ?

La grammaire, le calcul et... les prières. Jusque là rien de bien répréhensible. Seulement de ces quatre années, il a fait au grand maximum QUATRE MOIS D'ECOLE. Le reste du temps a été consacré au transport des pierres (pour l'église), aux cultures maraîchères, (pour les bons pères), aux plantations de coton, (idem), et aux coups de chicotte. (Pour le sauvetage de l'âme et le respect de Dieu).

Ceci pour l'enseignement primaire.

Ou en est l'enseignement secondaire ?

Etant tout entier aux mains des missionnaires, il vise, cela va sans dire, à former avant tout des prêtres congolais. Le noir n'a d'autre ressource, pour acquérir quelques connaissances, que de feindre une vocation sacerdotale, quitte, ses études terminées... à manifester des scrupules de conscience au moment de prononcer ses vœux. Cas plus fréquents qu'on ne s'imagine !

L'état actuel de l'enseignement technique ne permet guère la formation d'ouvriers qualifiés. Il vise tout au plus à avoir sous la main des chefs d'équipe appelés « capitas » et ce en nombre limité. On peut dire cependant, que les Noirs sont susceptibles d'exécuter n'importe quel travail, et qu'ils excellent particulièrement dans la mécanique.

Mais, inévitablement, les ouvriers spécialisés sont découragés par les salaires minimes qu'on leur offre.

La réaction ? Bien naturelle. Le travailleur noir réduit son rendement, il « travaille pour son argent »

Et le Blanc en déduit qu'il est fainéant !

Fainéants, ces moniteurs d'enseignement noirs, gagnant, ans les villages de l'intérieur, 100 francs par mois ?

Fainéant, ce commis indigène, parlant à la perfection quatre langues européennes, au rarissime et mirifique salaire de 3000 frs par mois ? Ou ce pilote de bateau fluvial indigène, payé 3000 frs par mois, lui aussi, alors que si le même bateau passe aux ordres d'un Européen, celui-ci obtiendra 12 à 15.000 francs par mois ?

Et que devient la femme ?

Pour elle, aucune espèce d'instruction. Quelques-unes, exploitées par les missions, sont brodeuses ou couturières. Et c'est tout.

Les autres, toutes les autres, doivent remplir les plus pénibles des corvées ménagères, tant à la ville qu'au village : chercher l'eau et le bois à des distances souvent considérables, au long desquelles elles doivent porter les plus jeunes enfants qu'elles ne peuvent abandonner.

Dans les villages, les hommes étant généralement occupés aux corvées, au travail obligatoire, ou encore à la chasse, à la pêche ou au défrichement, les soins de la culture lui reviennent quasi entièrement.

Dans les villages, les hommes étant généralement occupés aux corvées, au travail obligatoire, ou encore à la chasse, à la pêche ou au défrichage, les soins de la culture lui reviennent quasi entièrement.

La farine de manioc, la nourriture principale, vendue aux sociétés à 0.70 frs le kg., nécessite une peine de femme considérable. Le manioc n'est mûr qu'après deux ans, après un traitement harassant, (rouissage, séchage, concassage, pilage à la main).

Sous la férule des deux BAMI (Roi, pluriel de MWAMI), à la dévotion des blancs, les femmes du RUANDA-URUNDI, territoire sous tutelle, pilent fiévreusement les noyaux d'olives qu'il faut livrer au Mwami. Ce dernier les revendra, pour son compte, aux fabriques de margarine. Et il faut en piler beaucoup pour satisfaire le chef, au fond de la forêt. Et il n'y a pas assez d'heures dans la journée, pour encore préparer à manger...

Sœurs noires, pour vous, comme pour la femme chinoise, viendra une aube de bonheur, où vous connaîtrez enfin le sort d'une vie meilleure.

Attachés à la glèbe

« ... La Belgique s'engage à assurer aux territoires non-autonomes, en respectant leur culture, le progrès politique, économique et social, ainsi que le développement de leur instruction ; à les traiter avec équité et à les protéger contre les abus... » (Charte des Nations Unies)

Qu'il y a loin de la coupe aux lèvres...

On pourrait se demander qui, des Noirs des villes ou des villages, sont les plus à envier ?

Il y a ceux des grands centres, Léo, Stanleyville, Maradi, Boma... Il y a ceux des centres extra-coutumiers, immenses camps de travailleurs, de la brousse, des plantages, des mines d'or, de diamant et de cuivre.

Là où les indigènes ont du coton, des fruits de palme, des fibres végétales à fournir, pas d'espoir d'évasion.

Pour eux, défense absolue de sortir de leur circonscription, sans un PASSEPORT DE MUTATION en bonne et dur forme.

Pour eux, les cultures d'éducation, les camps de relégation, la faim et la maladie.

Qui ne connaît « l'épopée » du caoutchouc ?

Léopold II et ses acolytes le pressurèrent sous la menace du fouet !

Et ce ne fut guère mieux au cours de la dernière guerre. Le caoutchouc du Vietnam, de l'Indonésie et autres colonies asiatiques était tombé aux mains des japonais.

Restait le Congo. Mais les plantages avaient été négligés, parce que moins intéressants. Il fallait donc prendre le caoutchouc où il se trouvait, dans les gigantesques forêts de la brousse. Et les lianes une fois coupées, il ne restait aux Noirs ; grimpés jusqu'au faite des vieux arbres séculaires, travaillant sous la menace de l'éternelle chicotte, qu'à redescendre par le tronc. Combien y laissèrent leur peau ! Ceux qui sortirent enfin des forêts, avaient perdu l'allure d'êtres humains. Ce n' était plus que de pauvres hères, traqués, anéantis.

Il y a les populations tribales (celles qui vivent en tribu) qui connaissent la stagnation dans la brousse, où « *mal vêtus, mal logés, mal nourris, illettrés, voués à la maladie et à la mort précoce* », comme l'avouait le Gouverneur Général Rijckmans en 1946), ignorant la roue, la bête de somme, la bête de trait, elles ne connaissent que des moyens de travail et un mode de vie quasi préhistoriques.

Ou alors, on les « détribalise », à l'aide de savants déplacements de villages entiers pour les amener vers les industries (cotonières et huilières surtout), vers les voies ferrées en construction, ou les installer le long des routes, à des distances infernales des points d'eau. Car, n'est-ce pas, il est plus commode de percevoir l'impôt et de procéder à l'entretien du réseau routier, en ayant de la main d'œuvre à proximité des moyens de communication, même si le manque d'eau signifie pour des millions d'être une souffrance sans fin.

Les famines périodiques, que ce soit au Ruanda-Urundi ou dans la région du Kivu, pourtant des plus riches du point de vue de la production agricole, sont calamités courantes.

(Sous titre illisible)

« *Jamais le nombre des salariés n'a été aussi élevé. Un système savamment et méthodiquement combiné enserre l'indigène de toutes parts et de toutes façons, pour qu'il soit obligé de se laisser embaucher volontairement* » ; nous dit dans le « *Courrier d'Afrique* » le démocrate-chrétien P. ESSER.

On peut d'ailleurs se faire une idée approximative de la proportion des travailleurs obligatoires, grâce à un rapport sur l'Administration du Congo, publié en 1938, qui signale comme « *remarquable* », le fait que 60% d'engagements furent SPONTANES, dans une des provinces, celle de Costermanville.

Les rémunérations ?

Pour les travailleurs agricoles, ainsi que pour bon nombre de journaliers à classification mal établie, QUATRE FRANCS par jour.

Pour les travailleurs agricoles, ainsi que pour bon nombre de journaliers à classification mal établie, QUATRE FRANCS par jour.

Dans le district de la Luneva, pour le prix-là, les travailleurs extraient du charbon A LA MAIN ! Ce n'est pas nous qui le disons : c'est Monica STERLING dans « *Tribune des Nations* » du 3 mars 1950.

Le travailleur privilégié de Léopoldville, ouvrier industriel, est gratifié de 22,50francs par jour, ce qui lui fait moins de 600 francs par mois.

Et puisque l'index, très pondéré et très officiel avoue 2.154 francs comme minimum vital, on en arrive à la conclusion que de l'avis même des employeurs européens, les salaires représentent 27% de l'indispensable.

Ohé, la FGTB... ! Ohé, les Syndicats Chrétiens !

Il y a du travail pour vous sur la planche. Les travailleurs noirs n'ont pas droit, officiellement, aux allocations familiales. Quand on les leur paye, c'est sur la base de UN FRANC par jour, ou de quoi s'acheter un pain par semaine.

En matière de réparation des dommages causés par des accidents du travail, le système consiste à payer une prime unique d'autant de fois VINGT francs qu'il y a de pourcentage d'invalidité permanente. Et c'est tout, à tout jamais.

Pas d'inspection du travail digne de ce nom.

Pas d'allocation de chômage.

Pas de pensions de vieillesse.

Pas de commodités, ni de cantines ou de mess.

Un ouvrier n'a pas la possibilité de se dégager d'un contrat de travail. S'il OSE passer outre et s'en aller, c'est la prison pour désertion.

Le Droit Syndical pour les Européens est rigoureusement différent du Droit Syndical pour Indigènes, qui, lui, n'est au fond que galéjade.

Une législation syndicale, digne de ce nom, attend encore d'être promulguée.

Comme disait l'autre :

« Il n'est pas encore trop tard, mais il est temps !... »

Un bilan accusateur...

Nous a-t-on assez rabâché les oreilles des merveilleuses réalisations sanitaires entreprises avec abnégation, tant par les paternelles et inévitables missions, que par l'entrepreneuse Administration ?

Ici, ami lecteur, quelques chiffres s'imposent :

Pour trois camps miniers, au Kivu (Mudubwe, Mushego, Mufwa), on relève 54% de malaria.

Le taux des enfants de 0 à 3 ans, atteints de malaria, est évalué pour l'ensemble du Congo à 85%.

La mortalité infantile dépasse 50% dans les milieux coutumiers. Comment s'en étonner ? Les excédents de la production de quinine du Kivu sont exportés plutôt que distribués aux Congolais qui n'en reçoivent jamais.

En tenant compte non de fantasmagoriques chiffres officiels, mais de la stricte réalité, il reste quelque 200 médecins pour soigner 14 millions d'indigènes et 50.000 blancs, la santé de chacun de ces derniers étant aux yeux de l'administration, plus précieuse que celles de 100.000 indigènes.

L'ex-gouverneur général Rijckmans, répondant en 1948 aux accusations du Conseil de Tutelle de l'ONU, affirmait gravement que dans les territoires du Ruanda-Urundi, en 1947, il y avait eu 5.875.000 consultations médicales.

35 médecins étant en service dans les territoires en question, chacun d'eux eut à visiter 536 malades par jour, dimanche et jours fériés compris ?...

Ce n'est pas l'habileté professionnelle et le courage des médecins qui sont en cause.

Car que faire dans des conditions comme celles rapportées par le sénateur VAN EYNDONCK :

Hôpital pour indigènes de Luebo : nombre de lits :94 ; nombre de malades hospitalisés : 289, au 9/10/47.

Deux malades dans un même lit, les autres allongés sur des brancards entre et sous les lits, chose courante au Congo.

'on trouve aujourd'hui des infirmiers noirs ayant fait plus d'études spécialisées que l'agent sanitaire sous les ordres duquel ils se trouvent.

Même au prix d'efforts surhumains, ils ne peuvent suffire à la besogne...

... sous les ordres duquel ils se trouvent.

Même au prix d'efforts surhumains, ils ne peuvent suffire à la besogne...

Comment en serait-il autrement ?

La maladie du sommeil est en légère régression et l'administration coloniale ne se fait pas faute de nous en casser les oreilles.

Mais elle ne souffle mot des tragiques progrès de la tuberculose (inconnue avant l'arrivée des Belges), de la syphilis, (importée elle aussi), de la lèpre, de la dysenterie, des maladies parasitaires, des avitaminoses et des blennorragies.

Comment en serait-il autrement ?

L'indigène, à ce point sous-alimenté, payant une pièce de cotonnade qu'il a produite lui-même du prix d'un mois de travail, insuffisamment vêtu et mal logé, résiste aussi mal que possible aux maladies qui le guettent.

Que nous sommes loin de ce qu'on s'est appliqué à nous faire croire ! Quelle dette terrible n'avons-nous pas contractée, puisque ces dégradations, cette misère ont été imposées au nom du peuple belge, au nom de toute l'Europe, au nom de tous les Blancs !

Kibanga reviendra...[1]

Luluabourg, Masisi, Matadi, Lubumbashi,... Kibangu, Simon Mpadi, Simon Gonsalves...

Noms des villes où éclata la révolte impétueuse d'un peuple exaspéré.

Nom des chefs de leurs chefs, en lesquels les peuples du Congo ont mis tout leur espoir...

Ceux qui sont les maîtres incontestés, mais temporaires du Congo les connaissent bien, ces noms-là. Et ils tremblent en les lisant< ; ils se souviennent de ces journées tumultueuses où la marée montante de la révolte pouvait les submerger, les balayer à jamais.

Qu'ils ont raison de trembler...

Ils eurent beau, à chaque fois, noyer dans le sang, furieusement, les femmes et leurs enfants, ils pressentent que le règne de l'oppression et l'iniquité n'est pas éternel.

« Kibanga reviendra »...dit une prière très répandue.

Kibanga, clair symbole de la délivrance et du bonheur...

LE COLONIALISME ET NOUS

RÉSOLUTION SU L QUESTIO COLONIAL , ADOPTÉ 'UNANIMIT PA L X^{ÈM} CONGRÈ D PART COMMUNIST D BELGIQUE

Le Congrès décidé :

De dénoncer, sans le moindre ménagement, l'odieuse oppression que les colonialistes belges font subir aux peuples congolais ;

De lutter par tous les moyens pour mettre fin à cette situation qui est une honte pour la Belgique ;

De développer l'offensive contre les trusts coloniaux auxquels il faut enlever les privilèges qui leur sont consentis ;

D'intensifier la lutte pour la cessation des livraisons de matières premières stratégiques aux puissances qui préparent la guerre.

La guerre que mène un peuple pour sauvegarder ou reconquérir son indépendance est une guerre juste : telle est la guerre du peuple coréen contre les envahisseurs yankee ; telle est celle que soutient le peuple vietnamien contre les colonialistes français, les Malais contre l'opresseur britannique, les Philippines contre l'impérialisme américain.

Parti communiste dans un pays exploitant une colonie, nous avons notre tâche à remplir.

Obliger le capitalisme à restituer les richesses volées à leurs légitimes propriétaires.

Aider à une émancipation qui, dans le cours de l'histoire, doit hâter la fin de la tyrannie impérialiste qui pèse tant sur les travailleurs à peau blanches que sur les peuples de couleur.

Certes, les Congolais sont pleinement conscients du vol commis à leurs dépens.

Pleinement conscients de la monstrueuse injustice qui décime leurs peuples.

Et si leurs tams-tams répètent d'écho en écho des plaintes et des nouvelles, incomprises des

Pleinement conscients de la monstrueuse injustice qui décime leurs peuples.

Et si leurs tams-tams répètent d'écho en écho des plaintes et des nouvelles, incomprises des Blancs, ils pourraient bien un jour, dans un cri de haine et de révolte, appeler à la lutte pour la libération nationale.



Ce jour-là, il faudrait que les Noirs du Congo, sachent qu'il y a des Blancs, beaucoup de Blancs qui, exploités et trompés eux aussi, font cause commune avec les peuples de couleur.

Car lutter contre le colonialisme, c'est aussi lutter pour soi-même.

Comme l'a dit LENINE :

Le Parti Communiste, interprète conscient du prolétariat en lutte... doit mettre au premier plan la discrimination très nette entre les intérêts des classes opprimées, des travailleurs, des exploités et l'idée générale des intérêts de la nation entière, ce qui signifie les intérêts de la classe dominante.

(Première ébauche des thèses sur les Questions Nationale et Coloniale)

C'est pourquoi il faut que chaque communiste belge, que chaque démocrate conséquent, que chaque homme de progrès, connaisse et popularise la question coloniale.

Il faut qu'ils entament dès aujourd'hui un combat opiniâtre pour mettre à bas les préjugés menteurs, les conceptions fausses, les mensonges flagrants.

Il y va de l'avenir de notre combat. Il y va du bonheur. Il y va de la Victoire. Il y va de la Paix.

1: Kibangu : leader noir emprisonné après le soulèvement de Thysville en 1921 et dont on ignore le sort...